

Formation et emploi des jeunes dans les pays méditerranéens

Fiche pays système d'éducation et de formation : **Tunisie**

Yusuf Kocoglu, Lead, Université du Sud Toulon-Var
Décembre 2014



Rapport commandité par l'OCEMO dans le cadre du programme Méditerranée Nouvelle Chance (MedNC)

Rapport suivi par Michèle Mansuy, responsable du pôle études et recherche de l'OCEMO

Table des matières



Fiche pays système d'éducation et de formation : Tunisie

Données de cadrage général sur la population et l'analphabétisme	3
Le système d'enseignement en Tunisie	4
L'enseignement primaire	6
L'enseignement secondaire	6
Redoublement et abandon par cycle	8
L'enseignement supérieur	9
La formation professionnelle	11
Conclusion	12

Table des illustrations

Tableau 1 : Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement de base et secondaire	6
Tableau 2 : Taux de réussite à la session principale du BAC (en %)	7
Tableau 3 : Elèves inscrits dans l'enseignement secondaire (lycée)	8
Tableau 4 : Répartition des étudiants du secteur public par domaine d'étude (nomenclature CITE) et par université (2012-2013)	10
Graphique 1 : Pyramide des âges (2011)	3
Graphique 2 : Répartition cumulée de la population marocaine par tranche d'âge (2011)	4
Graphique 3 : Répartition des candidats au BAC selon la discipline (juin 2011)	7
Graphique 4 : Taux de redoublement à l'école préparatoire et dans le secondaire (en % des effectifs, 2012-2013)	8
Graphique 5 : Effectifs de l'enseignement supérieur en Tunisie (en milliers)	9
Graphique 6 : Répartition des étudiants des universités publiques selon leur domaine d'étude (2012/2013)	11
Schéma 1 : Structure du système d'éducation en Tunisie	5



Fiche pays système d'éducation et de formation : Tunisie

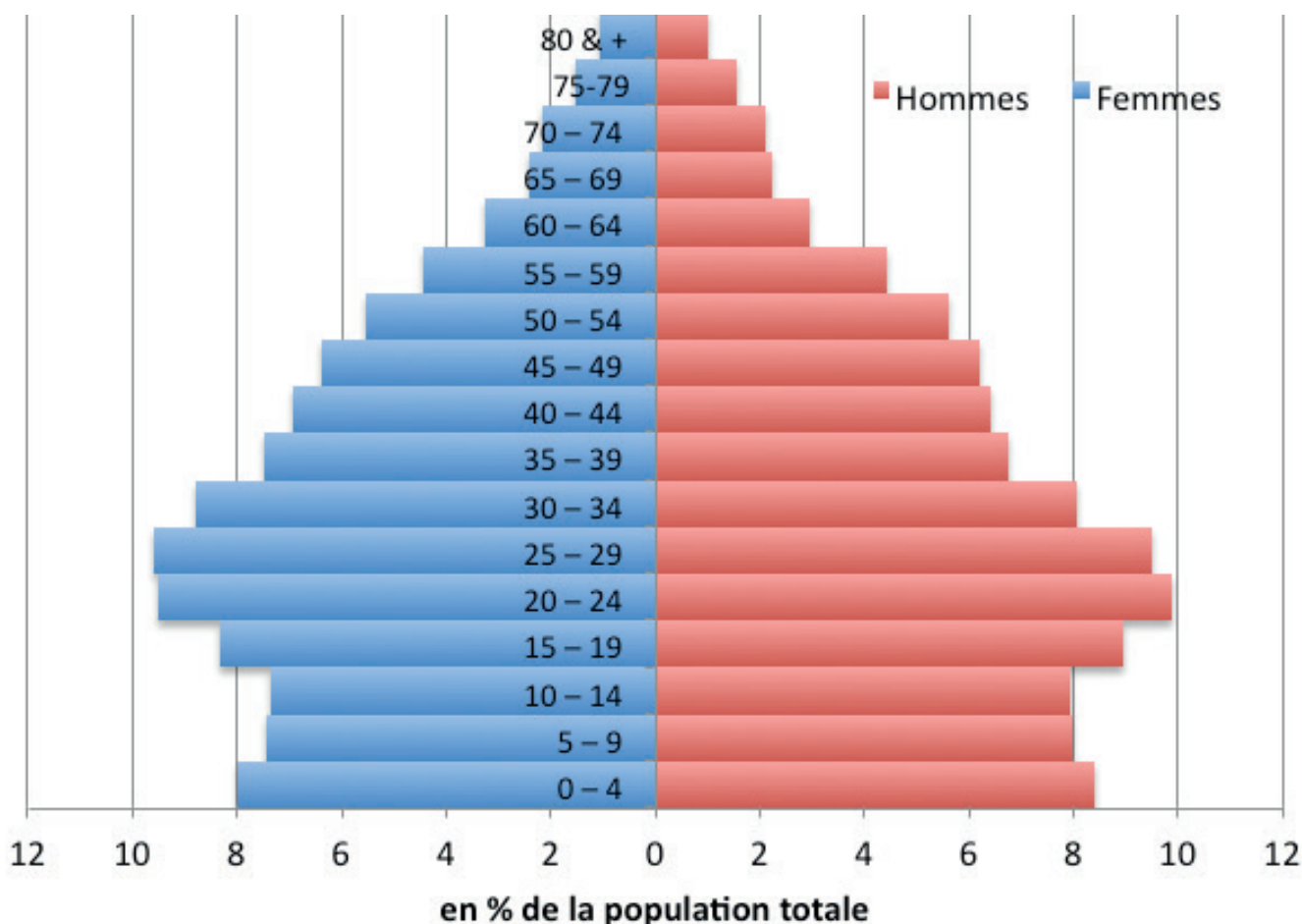


Données de cadrage général sur la population et l'analphabétisme

La Tunisie compte 10,8 millions d'habitants en 2013 dont un quart a moins de 15 ans, un tiers a moins de 20 ans et la moitié a moins de 30 ans. Le taux d'accroissement naturel est de **1,2%** et les projections de population à 10 ans laissent penser que la population dépassera le seuil de 12 millions en 2024 soit une

hausse d'un million d'habitants sur la prochaine décennie. Tout comme le Maroc, la pyramide des âges de la Tunisie (Graphique 1) révèle que la population actuellement âgée de 15 à 30 ans constitue le cœur des enjeux de ce pays.

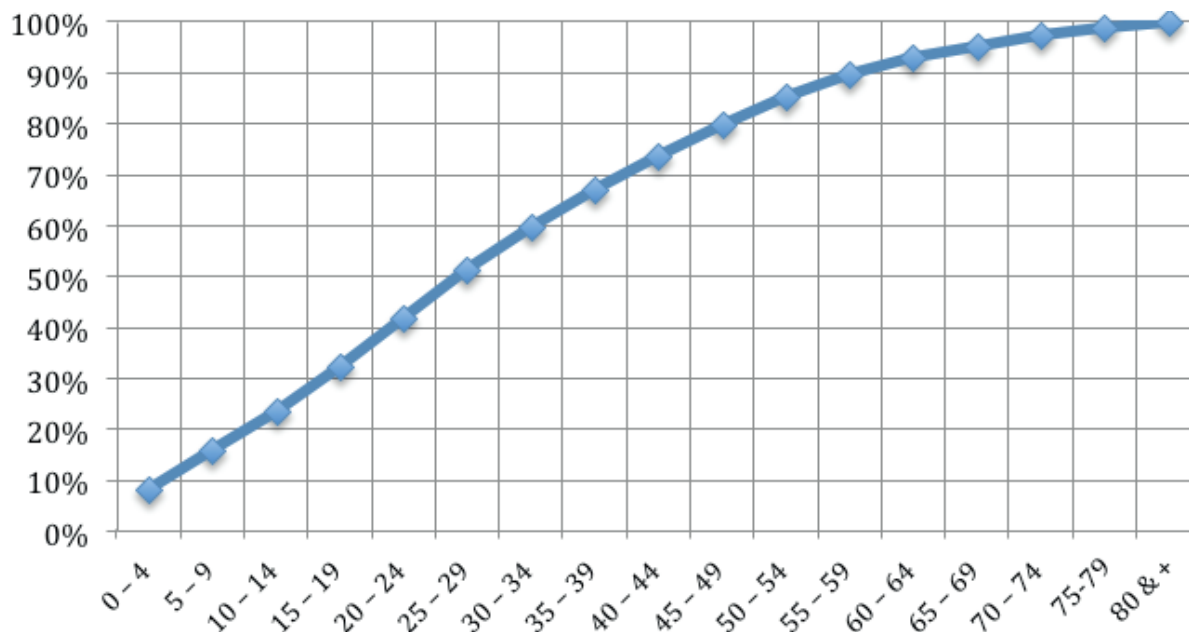
Graphique 1 : Pyramide des âges (2011)



Source : Ins



Graphique 2 : Répartition cumulée de la population marocaine par tranche d'âge (2011)



Source : HCP

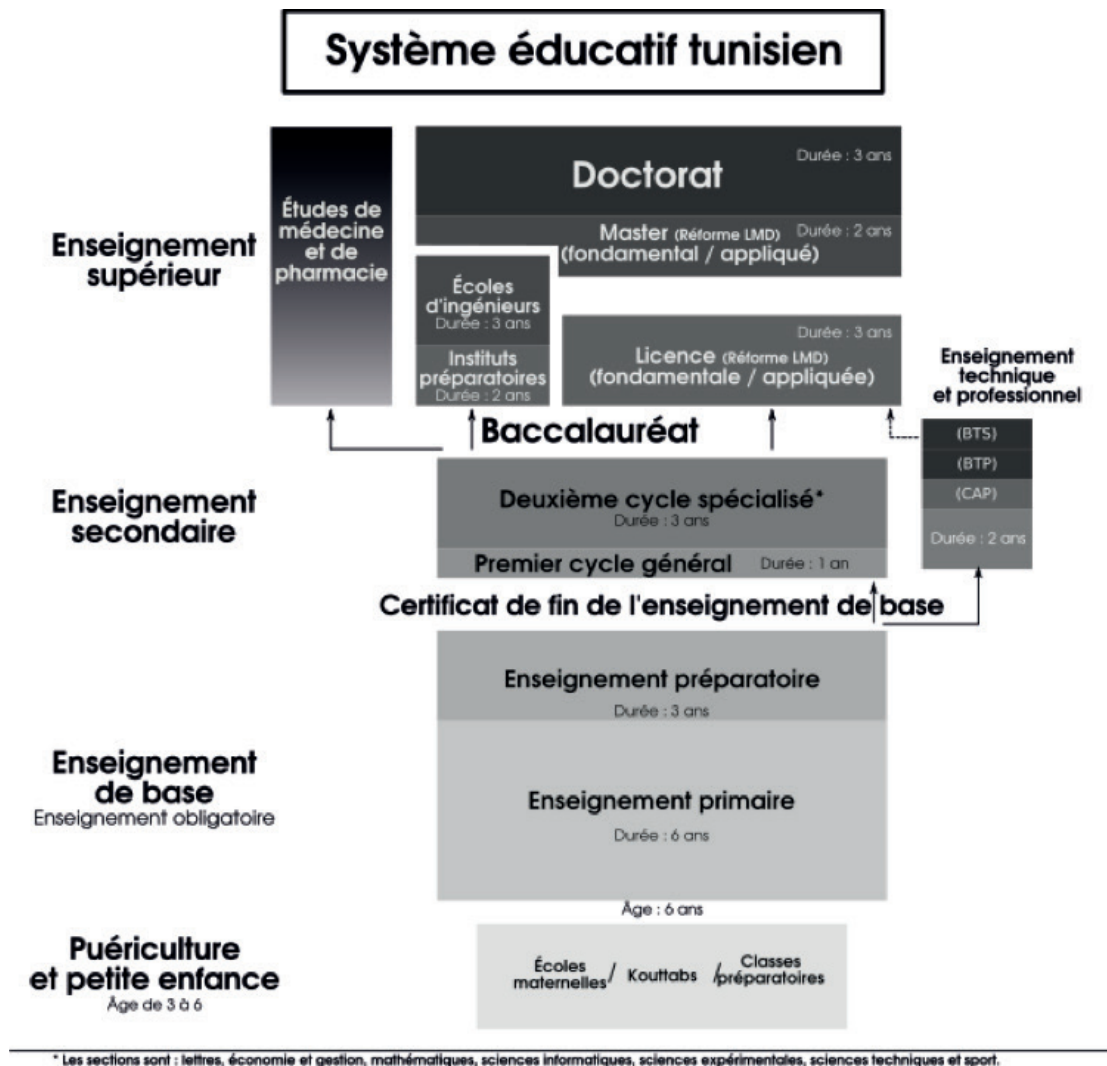
Le système d'enseignement en Tunisie

L'enseignement pré-scolaire (3 à 6 ans) a été récemment mis en place en Tunisie mais il reste facultatif et payant. L'enseignement de base est obligatoire et gratuit. Il dure neuf ans, aussi les enfants se doivent d'aller à l'école de 6 à 15 ans. Cet enseignement obligatoire se décompose en deux cycles : le premier d'une durée de six ans correspond à l'école primaire et le second d'une durée de 3 ans est dispensé à l'école préparatoire (qui correspond au collège français). L'enseignement se fait en langue arabe. A la fin de l'enseignement de base, à 15 ans, les élèves doivent passer le « diplôme de fin d'études de l'enseignement de base » pour pouvoir accéder au second cycle de l'enseignement secondaire (lycée). L'enseignement au lycée se décompose en deux étapes : la première d'une durée d'un an correspond à un enseignement général à l'issue duquel les élèves s'orientent vers un enseignement spécialisé d'une durée de trois ans. Cette formation peut se faire dans les différentes

filiales générales (lettres, économie, science...) ou dans des filiales technologiques. Le second cycle d'enseignement secondaire tunisien se distingue de celui en vigueur dans la plupart des pays par sa durée : 4 ans contre généralement 3 ans. La langue de l'enseignement dans les domaines techniques, scientifiques et mathématiques est le français. La fin des études secondaires est sanctionnée par le baccalauréat, qui donne accès à l'enseignement supérieur, récemment passé au système LMD en vigueur en Europe et dans d'autres pays du Maghreb comme le Maroc.



Schéma 1 : Structure du système d'éducation en Tunisie



Source : Habib M'henni (2010)

Le cycle d'enseignement obligatoire de neuf années se décompose en deux grandes étapes : l'enseignement primaire d'une durée de six ans (6-12 ans) et l'enseignement préparatoire d'une durée de trois ans (12-15 ans). Le certificat de fin de l'enseignement de base valide le parcours d'enseignement obligatoire de l'élève et lui donne accès à l'enseignement secondaire équivalent au lycée.



L'enseignement primaire

L'enseignement primaire obligatoire concerne, en 2011/2012, un peu plus d'un million d'élèves, ce qui représente une légère progression (+0,7%) par rapport à 2007/2008 (Tableau 1). Cette progression est essentiellement perceptible dans les écoles privées, les effectifs des écoles publiques ayant eu tendance à légèrement reculer (-0,4%). Toutefois, la place des écoles primaires privées reste modeste dans le système tunisien, elles représentent moins de 3% des élèves du primaire. Le taux de scolarisation pour la tranche d'âge 6-11 ans est de 99%, aussi bien pour

les filles que les garçons. La Tunisie a donc réussi l'accès à l'école primaire pour tous. Pour passer du premier cycle d'enseignement de base au second (équivalent au collège français), les élèves doivent avoir la moyenne à la fin des études primaires. Le taux de passage du premier cycle au second cycle de l'enseignement de base est de 90%. Ceci implique qu'un élève sur dix n'a pas le niveau requis et doit redoubler.

Tableau 1 : Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement de base et secondaire

	2007/2008	2011/2012	Evolution
Primaire			
Public	1 019 421	1 014 836	-0,4%
Privé	17 024	28 875	69,6%
Total	1 036 445	1 043 711	0,7%
2eme cycle de l'enseignement de base			
Public	569 649	469 368	-17,6%
Privé			
Total	569 649	469 368	-17,6%
Secondaire (lycée)			
Public	499 936	453 090	-9,4%
Privé	57 179	57 486	0,5%
Ecole de qualification technique	16 994	14 829	-12,7%
Total	574 109	525 405	-8,5%

Source : Ins

L'enseignement secondaire

En 2012, moins de 500 000 élèves fréquentaient le second cycle de l'enseignement de base. La fréquentation des écoles d'enseignement préparatoire a baissé de 100 000 élèves par rapport à 2007/2008 soit un recul de 18% en quatre années. Ce recul s'explique

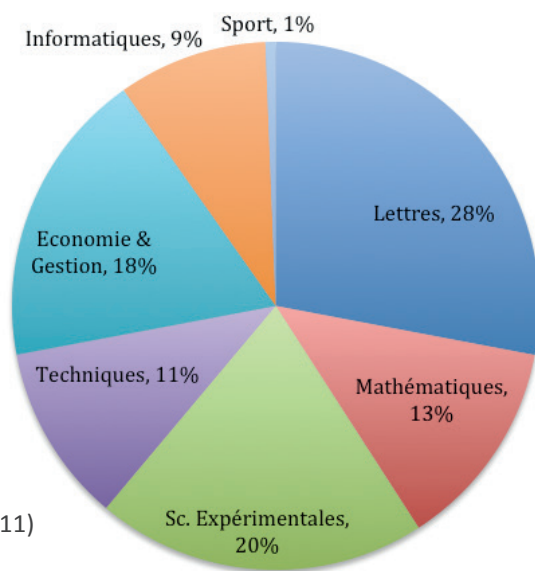
principalement par un effet pyramide des âges : les enfants âgés en 2011 de 10-14 ans sont environ 100 000 de moins que les enfants âgés de 15-19 ans (qui avaient donc 10-14 ans en 2007-2008).



Un peu plus de 500 000 élèves fréquentent l'enseignement secondaire de niveau lycée en Tunisie c'est 50 000 de moins qu'en 2008 soit un recul de **8,5%**. Le recul des effectifs concerne les établissements publics (-9%), ceux du privé ayant connu une légère hausse sur la même période (+0,5%). L'enseignement dans les établissements privés est plus présent dans le second cycle du secondaire que dans le primaire : il représente près de **13%** contre moins de **3%** dans le primaire.

Après une année générale de tronc commun, les élèves du secondaire (niveau lycée) choisissent une filière parmi les six proposées : lettres, mathématiques, sciences, économie et gestion, informatique et techniques. La répartition des candidats au BAC révèle que c'est la filière lettres qui attire le plus d'élèves (**28%**). Arrivent ensuite les filières des sciences expérimentales et de l'économie avec **20%** des effectifs chacun. Les autres filières attirent entre **10** et **13%** des élèves (Graphique 3).

Graphique 3 : Répartition des candidats au BAC selon la discipline (juin 2011)



Source : Ins, annuaire statistique (2011)

Le taux de réussite au BAC est de **40%** en 2013, après avoir culminé en 2011 à plus de **52%** (Tableau 2). La chute concerne l'ensemble des filières. Néanmoins, dans les filières scientifiques (mathématiques et sciences expérimentales) cette baisse est plus limitée. Dans les filières lettres et informatique seulement un candidat sur quatre a obtenu son BAC. Enfin, le taux de réussite au BAC est de un sur trois pour l'économie et la gestion. Les résultats de l'année 2014 permettront de dire si l'année 2013 est ex-

ceptionnellement mauvaise ou si, au contraire, c'est un constat qui reflète le niveau des lycéens et donc jette un doute sur le niveau des élèves qui ont eu le BAC dans les années précédentes. A noter que **60%** des bacheliers sont des filles et que les lycées privés présentent des taux de réussite très faibles comparativement aux lycées publics (**20%** contre **60%**). Chaque année environ 60 000 jeunes obtiennent leur BAC et se dirigent en majorité vers l'enseignement supérieur.

Tableau 2 : Taux de réussite à la session principale du BAC (en %)

	2010	2011	2012	2013
Lettres	33,4	39,8	38,5	25,8
Mathématiques	66,2	73,5	63,4	57,8
Sc. Expérimentales	65,1	67,6	53,9	51,8
Techniques	48,8	64,2	55,0	43,6
Economie & Gestion	52,6	65,5	46,9	33,5
Informatique	56,6	59,7	47,2	25,7
Sport	88,3	91,9	91,0	79,8
Total	50,2	52,3	49,7	39,6

Source : Ministère de l'Enseignement

Redoublement et abandon par cycle

Selon, les données du ministère de l'Enseignement en 2012, plus de 100 000 élèves ont quitté prématurément l'école (enseignement obligatoire et secondaire). Le taux global d'abandon est de **5%** mais cette moyenne cache une réalité différente selon le cycle. Dans le cycle primaire, le taux d'abandon est inférieur à **1%** alors que dans les cycles collège et lycée, il est proche de **10%** (Tableau 3). Ce chiffre de 100 000 abandons inquiète d'autant plus les autorités publiques et la société civile que près de neuf

décrocheurs sur dix (**86%**) ont moins de 16 ans et qu'il représente une hausse de **30%** par rapport à l'année précédente. La crainte est que cette hausse traduise un sentiment de défiance des jeunes vis à vis du système scolaire et ces jeunes en échec pourraient alimenter « la délinquance ou les mouvements extrémistes ». En pleine période de turbulences politiques, la question a suscité un vif intérêt et de nombreux débats en Tunisie¹.

Tableau 3 : Taux d'abandon enseignement de base et secondaire (2011)

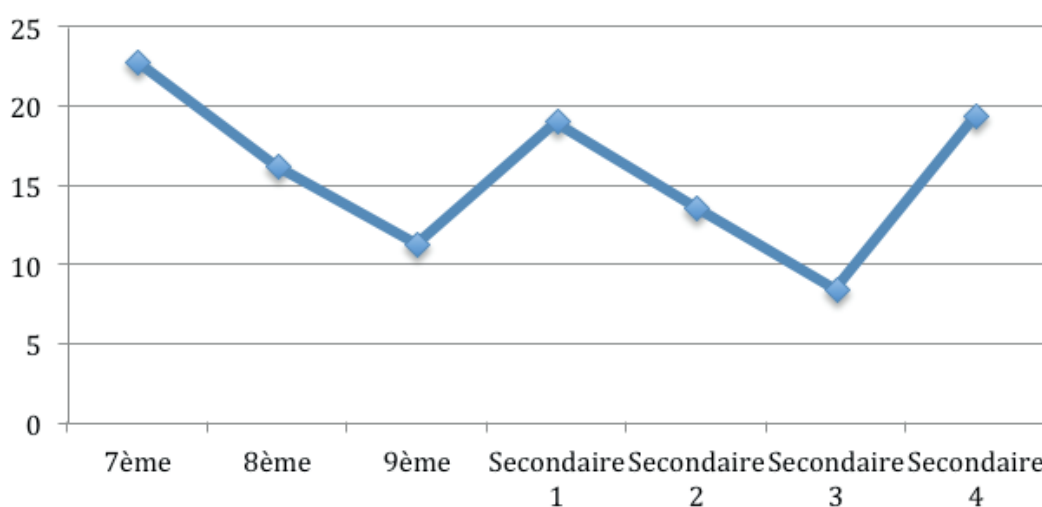
	Primaire	Second cycle obligatoire	Secondaire	Total
Effectif	1 003 017	469 459	466 939	1 939 415
Abandon	10 030	42 423	47 194	99 647
Taux d'abandon	1,0%	9,0%	10,1%	5,1%

Source : Oueslati (2013)

Les plus forts taux d'abandon se constatent au niveau des premières années du cycle préparatoire au lycée et du second cycle du secondaire avec **13%** en 7^{ème} année de l'enseignement de base soit près de 25 000 élèves et **14%** en première année de lycée, soit 20 000 élèves. Cela indique que les jeunes ont du

mal à effectuer le passage d'un niveau à un autre. Les taux de redoublement confirment cette tendance, ils sont respectivement de **23%** en 7^{ème} année de base et de **19%** en première année de lycée, alors que les taux moyens sont de **18%** et de **15%** (Graphique 4).

Graphique 4 : Taux de redoublement à l'école préparatoire et dans le secondaire (en % des effectifs, 2012-2013)



Source : Oueslati (2013)

Note : les 7^{ème} à 9^{ème} années correspondent au collège et secondaire 1 à 4 au lycée.



¹ Voir quelques exemples d'articles de presse sur ce sujet : <http://www.turess.com/fr/search?q=il+n%27y+a+pas+que+les+chiffres+L%27abandon+scolaire> et pour la reprise en France par le quotidien Le Monde http://www.lemonde.fr/tunisie/article/2014/01/29/tunisie-l-ecole-abandonnee_4356579_1466522.html

Pour faire face à cette problématique de l'échec scolaire, le gouvernement tunisien a mis en place au début des années 2000 un Programme des Ecoles à Priorité Educative (PEPE). Ce programme a démarré en 2001 dans près de 700 écoles primaires et une centaine d'écoles préparatoires sélectionnées en fonction de leurs résultats scolaires. En 2006, la carte des écoles à priorité éducative a été actualisée et elle comprend désormais les 558 écoles primaires et 100 écoles préparatoires les moins performantes. Ce programme vise, à travers une allocation de moyens plus

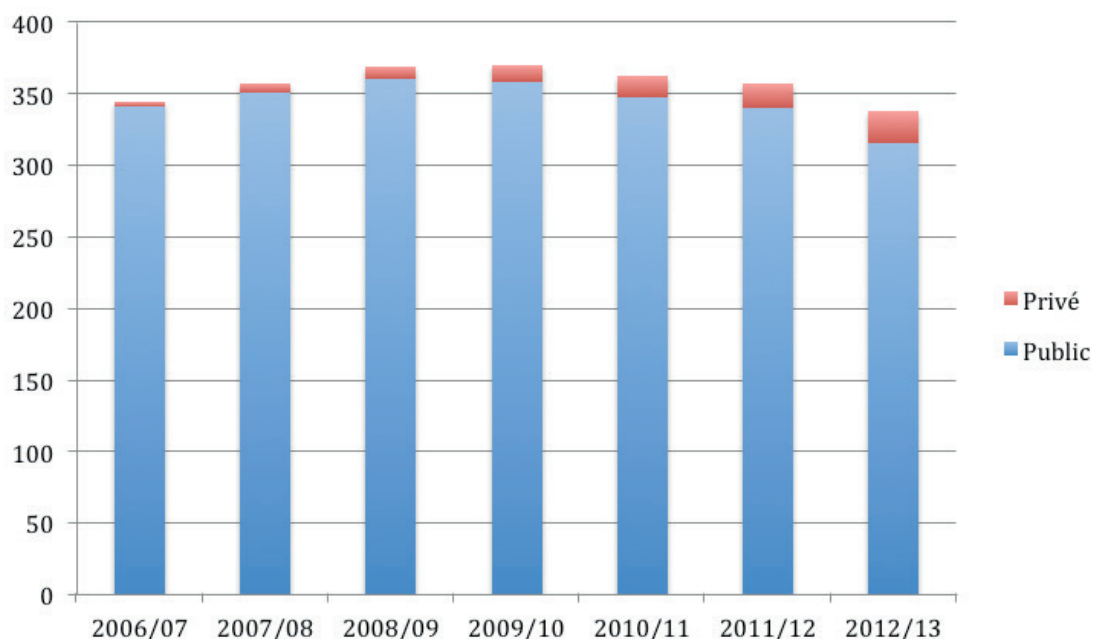
importants, à lutter contre l'échec scolaire, à mettre en place des outils de discrimination positive pour favoriser l'équité dans les écoles PEPE. Force est de constater que ce programme, qui avait eu des effets positifs sur la décennie 2000 en contenant voire réduisant le taux d'échec scolaire surtout dans le primaire, se heurte aux difficultés des élèves en fin d'enseignement préparatoire et surtout ne prévoit pas de solution pour contrer l'échec scolaire dans le second cycle de l'enseignement secondaire.

L'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur concerne plus de 335 000 étudiants en 2012/2013. Ils se répartissent entre les 198 établissements d'enseignement supérieur parmi lesquels se trouvent entre autres 13 universités publiques, 25 Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques (ISET), 30 établissements placés sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et un autre ministère ou encore 46 établissements privés. Les filles sont majoritaires dans l'enseignement supérieur (62% des effectifs). Quatre domaines d'études attirent particulièrement les étudiants en captant plus ou moins 15% des effectifs. Ce sont les lettres,

les affaires commerciales et administratives, l'informatique et multimédia et l'ingénierie et techniques apparentées. Les domaines du droit et de la santé se situent derrière ce quatuor et attirent deux fois moins d'étudiants avec des effectifs compris entre 20 000 et 25 000 étudiants. Les effectifs des établissements privés ont connu une hausse sensible passant de 4 000 étudiants en 2006/07 à 22 000 en 2012/13 alors que dans le même temps les effectifs des établissements publics ont reculé de 340 000 à 315 000 (Graphique 5).

Graphique 5 : Effectifs de l'enseignement supérieur en Tunisie (en milliers)



Source : MESRS : l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en chiffres

Les universités publiques tunisiennes ont des tailles comprises entre 10 000 et 45 000 étudiants (excepté l'université de Ezzitouna avec un peu plus de 2 000 étudiants). La plus grande université est celle de Carthage avec près de 45 000 étudiants, viennent ensuite Tunis el Manar et Sfax avec un peu moins de 40 000 étudiants (Tableau 4).

L'enseignement supérieur est organisé selon le système du LMD (sauf en médecine, architecture et ingénierie), avec une mise en place progressive depuis 2005. Les étudiants du cycle de licence appliquée représentent **39%** des étudiants et ceux d'une licence fondamentale **28%**. Ainsi, les deux tiers des étudiants sont dans le cursus de licence. Les étudiants de mas-

ter et de doctorat représentent respectivement **13%** et **3%** des effectifs auxquels s'ajoutent notamment les étudiants en médecine et pharmacie (**4%**) ou encore en cycle d'ingénieurs (**6%**). En 2013, près de 69 000 étudiants ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur dont 10 700 de niveau master ou supérieur, 51 000 de niveau licence et 4 600 d'ingénieurs et architecte. Les domaines d'études les plus demandés par les étudiants concernent quatre grands domaines de poids équivalents (**15%** des étudiants) : les lettres, les affaires commerciales et administratives, l'informatique, et l'ingénierie (Graphique 6). Ainsi, en Tunisie les domaines d'études scientifiques et techniques sont aussi privilégiés que les lettres et sciences humaines.

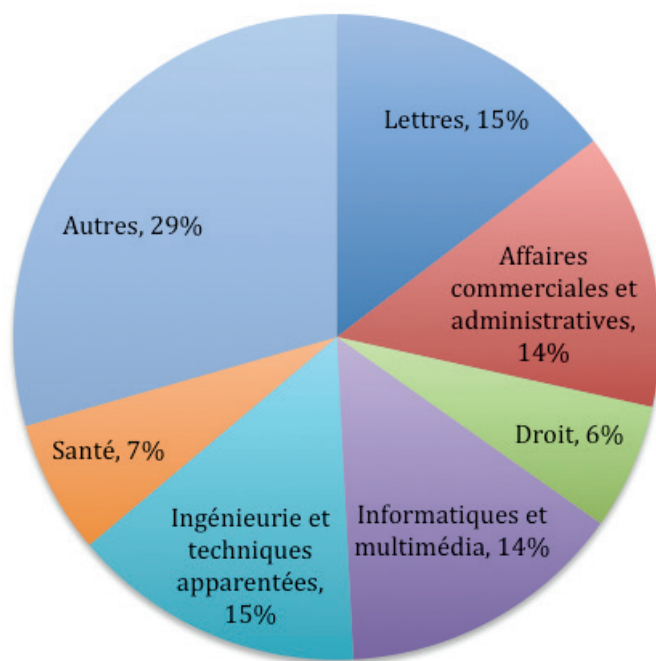
Tableau 4 : Répartition des étudiants du secteur public par domaine d'étude (nomenclature CITE) et par université (2012-2013)

Université \ Domaine d'étude	Ezzitouna	Tunis	Tunis El Manar	Carthage	La Manouba	Jendouba	Sousse	Monastir	Kairouan	Sfax	Gabès	Gafsa	DGET	Virtuelle	Total
Formation des formateurs et sciences de l'éducation		101		673	185						35				994
Arts		2335		1067	1921	238	2324	1259	1591	1833	1198	733			14499
Lettres	1963	6103	2737	4703	6019	3277	4705	1974	4446	3220	3751	3298			46196
Affaires commerciales et administratives	113	5294	2868	6344	4870	1108	6606	1966	1034	6340	1376	532	4851	352	43654
Droit			5699	3088		2424	3107		1076	3418	1094				19906
Journalisme et sciences de l'information					1457										1457
Sciences sociales et du comportement		3549	2927	1425	1415	1269	1693	982	126	2917	377	421			17101
Mathématiques et statistiques		142	1132	772			207	922	513	663	587	390			5328
Sciences informatique et multimédia	58	2111	4247	4637	5103	2352	4065	3002	1818	4924	3871	1505	7661	50	45404
Sciences de la vie			2590	1433	302	640		1320		1144	653	586			8668
Sciences physiques		310	3636	2979	59		563	2793	42	2338	2007	957			15684
Industrie de transformation et de traitement			71	884				918	20	658	293		1709		4553
Architecture et bâtiment		271	428	3508	71		146			193	630		2063		7310
Ingénierie et techniques apparentées		2511	4873	8115		355	3889	4596	1278	4681	3603	1555	10842	78	46376
Sciences vétérinaires					439										439
Agriculture sylviculture et halieutique			300	2575		679	948			656	613				5771
Santé			7410		604	329	3098	6056		3330	239			57	21123
Services sociaux			120	696			163			105					1084
Protection de l'environnement		94	896	801			53			283	38		15		2180
Services de transport							1117			373			64		1554
Services aux particuliers		695		625	1685	1003		159	322	1173		510		60	6232
Total	2134	23516	39934	44325	24130	13674	32684	25947	12266	38249	20365	10487	27205	597	315513

Source : MESRS : l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en chiffres



Graphique 6 : Répartition des étudiants des universités publiques selon leur domaine d'étude (2012/2013)



Source : MESRS : l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en chiffres

La formation professionnelle

La formation professionnelle est assurée en Tunisie par des organismes publics et privés. Les opérateurs publics sont rattachés à des ministères techniques et ces derniers assurent la formation dans leurs domaines de compétences. D'autres ministères interviennent également comme celui de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat et de la santé publique. L'agence tunisienne de la formation professionnelle (ATFP), créée en 1993 et gérée par le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, est le premier acteur public en matière de formation professionnelle et d'emploi, surtout pour le secteur industriel.

Cette agence assure une tutelle pédagogique de l'ensemble des opérateurs publics pour ce qui concerne la formation, et donne l'accréditation aux organismes privés prestataires de formation. L'ATFP dispose de 130 centres de formation professionnelle. Le second acteur public de la formation professionnelle est le centre national de formation des formateurs et de l'ingénierie de formation (CENAFFIF), dont le nom indique clairement les missions. Le dispositif complet comporte plus de 200 centres de formation professionnelle qui accueillent près de 60 000 personnes.

Le cursus de la formation initiale est constitué de trois cycles. Un premier cycle de formation donne accès à un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) accessible aux personnes qui ont poursuivi leurs études jusqu'à la fin de leur neuvième année d'étude (fin du collège). Le deuxième cycle est sanctionné par un Brevet de Technicien Professionnel (BTP), il est accessible aux titulaires du certificat d'aptitude professionnelle et à ceux qui ont poursuivi leurs études jusqu'à la fin de la deuxième année du lycée. Enfin, le troisième cycle permet d'obtenir un brevet de technicien supérieur (BTS), il est accessible aux titulaires du BAC et sous certaines conditions aux titulaires du BTP. A noter qu'une formation permettant d'obtenir un «certificat de compétence (CC)» peut être organisée au profit des demandeurs de formation qui ne remplissent pas les conditions de niveau scolaire pour accéder au premier cycle du cursus de la formation professionnelle mentionné ci-dessus².

² Voir quelques exemples d'articles de presse sur ce sujet : <http://www.tuess.com/fr/search?q=il+n%27y+a+pas+que+les+chiffres+L%27abandon+scolaire> et pour la reprise en France par le quotidien Le Monde http://www.lemonde.fr/tunisie/article/2014/01/29/tunisie-l-ecole-abandonnee_4356579_1466522.html



En 2010, 21 500 personnes avaient obtenu un diplôme délivré par la formation professionnelle dont **43%** de CAP, **42%** de BTP et **15%** de BTS (Chelbi et Ficatier, 2010). Par ailleurs, à ces effectifs de la formation professionnelle diplômante/certifiante s'ajoutent 50 000 jeunes en formation non diplômante (formations de courte durée dans les domaines des services, du bâtiment...) ou avec un diplôme non reconnu par l'Etat. Selon Cherbi et Ficatier (2010), l'une des problématiques majeures de la formation professionnelle en Tunisie est son très faible succès auprès des jeunes. Les formations professionnelles n'attirent pas assez les jeunes et certains centres ont un taux de fréquentation faible. Le manque de communication sur le

système auprès des établissements d'enseignement, les difficultés à établir des passerelles entre la formation professionnelle et la formation académique seraient les principales raisons de cette désaffection. Enfin, l'apprentissage peine également à véritablement décoller (Chelbi et Ficatier, 2010).

Les difficultés rencontrées par la formation professionnelle à atteindre les objectifs d'amélioration de l'employabilité des jeunes demandeurs d'emplois a conduit le gouvernement tunisien à lancer un grand plan de réforme du dispositif national de formation national 2014-2018.

Conclusion



Si le système d'éducation obligatoire semble être efficace en Tunisie, il n'empêche pas un niveau non négligeable d'abandons précoces des jeunes élèves, notamment à chaque fin de cycle (primaire et collège). Le programme des écoles à priorité éducative mis en place pour lutter contre ce phénomène des *dropouts* ou décrocheurs montre ses limites et un second souffle serait nécessaire, notamment au niveau de l'enseignement secondaire (collège et lycée). La formation professionnelle rencontre de grandes difficultés pour répondre aux objectifs qui lui sont assignés par les autorités publiques qui se sont lancées dans un vaste plan de réforme pour les quatre prochaines années.







OCEMO : Villa Valmer
271 Corniche Kennedy F – 13007 Marseille - FRANCE

www.ocemo.org



labellisé par :



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط